



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-001-2024-04

PUBLIÉ LE 2 AVRIL 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2024-03-22-00007 - Arrêté n°DOS-2024/730 portant autorisation de
fonctionnement du laboratoire de biologie médicale "BIOPATH UNILABS"
(9 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-03-22-00007

Arrêté n°DOS-2024/730 portant autorisation de
fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale "BIOPATH UNILABS"

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS – 2024/730

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« BIOPATH UNILABS » sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220)**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifié portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** La loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ;
- VU** Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'arrêté du 28 février 2024 modifié portant attribution de fonctions de Madame Sophie MARTINON, directrice générale par intérim de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 4 mars 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS 2024/011 du 4 mars 2024 portant délégation de signature de la Directrice générale par intérim de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS -2023/3470 du 21 décembre 2023 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIOPATH UNILABS », sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220).

CONSIDÉRANT Les demandes reçues les 15 décembre 2023 et 25 janvier 2024 et complétées de manière définitive le 26 février 2024, adressées par Monsieur Jérôme MOTOL représentant légal du laboratoire de biologie médicale « BIOPATH UNILABS », sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220), exploité par la SELAS « BIOPATH UNILABS », sise à la même adresse, en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La fermeture du site pré-post analytique sis, Allée Jean-Louis Barrault à MEAUX (77100) et l'ouverture du site sis, 10 avenue Jean Bouvin à MEAUX (77100), prévue le 25 mars 2024 ;

- L'intégration de Monsieur Wilford RENAUDIN, pharmacien, en qualité de biologiste médical associé au sein de la SELAS « BIOPATH UNILABS » au 20 novembre 2023, au moyen du prêt de consommation d'une action par la SELAS « EYLAU UNILABS » à son profit ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Karama ROUIS à effet au 14 décembre 2023, et le retour de prêt de consommation d'une action au profit de la SELAS « EYLAU UNILABS » ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Laurie POLESZCZUK au 19 décembre 2023 et le retour de prêt de consommation d'une action au profit de la SELAS « EYLAU UNILABS ».

CONSIDERANT La copie de l'extrait du procès-verbal des décisions du Président de la SELAS « BIOPATH UNILABS » en date du 12 mai 2023 actant la fermeture du site pré-post analytique sis, Allée Jean-Louis Barrault à MEAUX (77100) et l'ouverture du site sis, 10 avenue Jean Bouvin à MEAUX (77100) ;

CONSIDERANT Le contrat de bail commercial conclu entre la société « SEM PAYS DE MEAUX HABITAT » et la société « BIOPATH UNILABS » en date du 5 octobre 2023, portant sur la location des locaux situés 10 avenue Jean Bouvin à MEAUX (77100) ;

CONSIDERANT Les plans des locaux du site sis 10 avenue Jean Bouvin à MEAUX (77100), la liste des superficies des pièces notamment le bureau dédié à l'exercice des fonctions de biologiste responsable mesurant 10.85 m² ainsi que les éléments relatifs à la signalétique intérieure et extérieure de « laboratoire de biologie médicale » ;

CONSIDERANT Les motifs de santé publique invoqués justifiant la fermeture du site sis, Allée Jean-Louis Barrault à MEAUX (77100) ;

CONSIDERANT La liste des techniciens de laboratoire médical exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale « BIOPATH UNILABS » ;

CONSIDERANT La copie du procès-verbal de la consultation des associés et des décisions du président de la SELAS « BIOPATH UNILABS », en date respectivement des 19 et 29 décembre 2023, prenant acte de :

- L'intégration de Monsieur Wilford RENAUDIN, pharmacien, en qualité de biologiste médical associé au sein de la SELAS « BIOPATH UNILABS » au 20 novembre 2023, au moyen du prêt de consommation d'une action par la SELAS « EYLAU UNILABS » à son profit ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Karama ROUIS au 14 décembre 2023, et le retour de prêt de consommation d'une action au profit de la SELAS « EYLAU UNILABS » ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Laurie POLESZCZUK au 19 décembre 2023, et le retour de prêt de consommation d'une action au profit de la SELAS « EYLAU UNILABS » ;

CONSIDERANT La copie de la lettre de démission de Madame Laurie POLESZCZUK en date du 19 juin 2023, à compter du 19 décembre 2023 ;

CONSIDERANT La copie de la lettre de démission de Madame Karama ROUIS en date du 12 juin 2023, à compter du 14 décembre 2023 ;

CONSIDERANT La copie de la convention d'exercice libéral à temps plein conclue entre la SELAS « BIOPATH UNILABS » et Monsieur Wilford RENAUDIN en date du 15 novembre 2023, à compter du 20 novembre 2023 ;

CONSIDERANT La copie du diplôme de docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Wilford RENAUDIN ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens au 20 novembre 2023 ;

- CONSIDERANT** La copie de l'ordre de mouvement relatif au prêt de consommation d'une action détenue par la SELAS « EYLAU UNILABS » au profit de Monsieur Wilford RENAUDIN, en date du 29 décembre 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie des ordres de mouvement relatif au retour de prêt de consommation d'une action détenue par action détenue par Mesdames Karama ROUIS et Laurie POLESZCZUK, au profit de la SELAS « EYLAU UNILABS » en date du 29 décembre 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie de la convention de prêt de consommation d'une action conclue entre la SELAS EYLAU UNILABS » « EYLAU UNILABS » et Monsieur Wilford RENAUDIN en date du 29 décembre 2023 ;
- CONSIDERANT** Les statuts de la SELAS « BIOPATH UNILABS » mis à jour suite aux décisions du Président en date du 9 janvier 2024 ;
- CONSIDERANT** La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote au sein de la SELAS « BIOPATH UNILABS ».

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « BIOPATH UNILABS » dont le siège social est situé au 3-5, rue du Port aux Lions, 94220 CHARENTON-LE-PONT, codirigé par Monsieur Jérôme MOTOL, Monsieur Ahmed Fawzi KHECHAI et Monsieur Vincent NAPOLY, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIOPATH UNILABS », sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le numéro 94 002 595 0, est autorisé à fonctionner sur les trente-cinq sites listés ci-dessous :

1. Site de CHARENTON-LE-PONT, siège social et site principal
3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220)
Fermé au public
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 894 8
2. Site de CHARENTON-LE-PONT 2
139, rue de Paris à CHARENTON-LE-PONT (94220)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 247 8
3. Site BRY-SUR-MARNE
53, boulevard du Général Galliéni à BRY-SUR-MARNE (94360)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 255 1
4. Site NOGENT-SUR-MARNE
19-21, grande rue Charles de Gaulle à NOGENT-SUR-MARNE (94130)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 145 4
5. Site CHARENTON-LE-PONT 3
63, rue de Paris à CHARENTON-LE-PONT (94220)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 235 3

6. Site de FONTENAY-SOUS-BOIS
11, avenue du Val de Fontenay à FONTENAY- SOUS- BOIS (94120)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 902 9
7. Site de PONTAULT-COMBAULT
5, rue de l'Orme au Charron à PONTAULT-COMBAULT (77340)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (virologie).
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 897 6
8. Site de ROISSY-EN-BRIE
14, rue Antoine Lavoisier à ROISSY-EN-BRIE (77680)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 898 4
9. Site d'AUBERVILLIERS
20 bis, boulevard Anatole France à AUBERVILLIERS (93300)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 379 1
10. Site d'AUBERVILLIERS 2
168, rue Danielle Casanova à AUBERVILLIERS (93300)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 380 9
11. Site d'AULNAY-SOUS-BOIS
20, boulevard du Général Galliéni à AULNAY-SOUS- BOIS (93600)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 381 7
12. Site LE BOURGET
20-22, avenue Francis de Pressensé à LE BOURGET (93350)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 384 1
13. Site de VILLEPINTE
14, place de la Gare à VILLEPINTE (93420)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 387 4
14. Site SAINT-MAUR-DES-FOSSES
3, avenue du 11 Novembre à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 916 9
15. Site LONGPERRIER
Rue Belle Etoile à LONGPERRIER (77230)
Ouvert au public jusqu'à 15h en semaine
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 702 7

16. Site de BRY-SUR-MARNE
6, avenue des Frères Lumière à BRY- SUR- MARNE (94360)
Fermé au public
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), immunologie (allergie, auto-immunité), microbiologie (sérologie infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 898 9
17. Site LE PLESSIS-TREVISE
3-5, rue des Ambalais à LE PLESSIS- TREVISE (94420)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 907 8
18. Site de BOBIGNY
25, boulevard Lénine à BOBIGNY (93000)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 382 5
19. Site de DRANCY
Centre commercial Drancy Avenir – à 60 rue Saint Stenay à DRANCY (93700)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N°FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 383 3
20. Site de NOISY-LE-SEC
92bis, rue Jean Jaurès à NOISY- LE- SEC (93130)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 385 8
21. Site de VALENTON
21, rue du Colonel Fabien à VALENTON (94460)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 225 4
22. Site VITRY-SUR-SEINE
Clinique des Noriets - 12, rue des Noriets à VITRY- SUR- SEINE (94400)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 912 8
23. Site SAINT-OUEN
18 rue Dora Maar à SAINT-OUEN (93400)
Ouvert au public jusqu'à 15h en semaine
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 003 391 5
24. Site de SAINT-DENIS
100-102, rue Gabriel Péri à SAINT- DENIS (93200)
Ouvert au public
Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 386 6

25. Site de MAISONS-ALFORT
63, avenue du Général Leclerc à MAISONS-ALFORT (94700)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 244 5
26. Site de MAISONS-ALFORT 2
82, avenue Gambetta à MAISONS-ALFORT (94700)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 245 2
27. Site de MAISONS-ALFORT 3
29, avenue de la République à MAISONS-ALFORT (94700)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 246 0
28. Site de LA COURNEUVE
72-76, rue de la Convention à LA COURNEUVE (93120)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 93 002 431 0
29. Site du PRE-SAINT-GERVAIS
9, avenue Faidherbe à LE PRE-ST-GERVAIS (93310)
Ouvert au public jusqu'à 15h en semaine
Site pré-post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 93 002 432 8
30. **Site de MEAUX 1 jusqu'au 23 mars 2024 au soir**
Allée Jean-Louis Barrault à MEAUX (77100)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 952 9
30. **Site de MEAUX 1 à compter du 25 mars au matin**
10 avenue Jean Bouvin à MEAUX (77100)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 952 9
31. Site de MEAUX 2
30, cours Raoul à MEAUX (77100)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 953 7
32. Site de MEAUX 3
9, square Georges Brassens à MEAUX (77100)
Ouvert au public jusqu'à 13h et fermé les samedis matins
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 954 5
33. Site de ROMAINVILLE
236 rue de Romainville à MONTREUIL (93100)
Ouvert au public jusqu'à 15h en semaine
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 003 022 6

34. Site d'IVRY-SUR-SEINE
ZAC du Plateau – 3 Place du Général de Gaulle à IVRY-SUR-SEINE (94200)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 939 0
35. Site PASTEUR
Clinique Pasteur - 22 rue de la Petite Saussaie à VITRY-SUR-SEINE (94400)
Fermé au public
Pratiquant les activités biologiques d'assistance médicale à la procréation
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 003 069 5

Les **trente-neuf** biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire, dont **trente-sept** associés, sont les suivants :

1. Docteur Jérôme MOTOL, pharmacien, biologiste-coresponsable associé
Président
2. Docteur Ahmed-Fawzi KHECHAI, médecin, biologiste-coresponsable associé
3. Docteur Vincent NAPOLY, médecin, biologiste-coresponsable associé
4. Docteur Christel AINOUIZ, pharmacien, biologiste médical associée
5. Docteur Tahar KHITER, médecin, biologiste médical associé
6. Docteur Michèle BERDAH, pharmacien, biologiste médical associée
7. Docteur Isabelle BORREL, pharmacien, biologiste médical associée
8. Docteur Farid BOUTOUCHENT, médecin, biologiste médical associé
9. Docteur Brigitte COHEN, pharmacien, biologiste médical associée
10. Docteur Guy DHELLO, médecin, biologiste médical associé
11. Docteur Cyril FAUCHER, pharmacien, biologiste médical associé
12. Docteur Barbara GONSSAUD, pharmacien, biologiste médical associée
13. Docteur Sophie HASSAN-ABITBOL, pharmacien, biologiste médical associée
14. Docteur Charlene HERBEMONT, pharmacien, biologiste médical associée
praticien qualifiée pour les activités biologiques d'AMP
15. Docteur Ange-Médard KISSILA, médecin, biologiste médical associée
16. Docteur Hervé LECHAT, pharmacien, biologiste médical associé
17. Docteur Anne LY-BEVOUT, pharmacien, biologiste médical associée
18. Docteur Jérémie MARCIANO, médecin, biologiste médical associé
19. Docteur Hatem OSMAN, pharmacien, biologiste médical associé
20. Docteur Gary TAIEB, médecin, biologiste médical associé
21. Docteur Alexandre TANG, médecin, biologiste médical associé
22. Docteur Bassim TOU, pharmacien, biologiste médical associé
23. Docteur Aline WONG, médecin, biologiste médical associée
24. Docteur Stanislas ROUY, pharmacien, biologiste médical associé
25. Docteur Julien COURTIEUX, médecin, biologiste médical associé
26. Docteur Anne-Laure BIDAUX, médecin, biologiste médical associée
27. Docteur Maël COGET, pharmacien, biologiste médical associé
28. Docteur Elodie KERDELHUE, pharmacien, biologiste médical associée
29. Docteur Adeline de ROQUEMAUREL, médecin, biologiste médical associée,
praticien qualifiée pour les activités biologiques d'AMP
30. Docteur Noureddine AIT OUBELLI, médecin, biologiste médical associé
31. Docteur Simona-Cornelia ZELICI, médecin, biologiste médical associée
32. Docteur Stéphane GALATI, médecin, biologiste médical associé, à temps
partiel à raison de 4 jours par semaine
33. Docteur Ghalia SBAA, médecin, biologiste médical associée
34. Docteur Ronan LE LAGADEC, médecin, biologiste médical associé
35. Docteur Sadi KHALFH, pharmacien, biologiste médical associé
36. **Docteur Wilford RENAUDIN, pharmacien, biologiste médical associé**

37. Docteur Catherine JACQUIER, pharmacien, biologiste médical salariée
 38. Docteur Didier MAIREY, pharmacien, biologiste médical, à temps partiel à raison de 0,5 ETP

La répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « BIOPATH UNILABS » est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Capital social en %	Droits de vote	Droits de vote en %
Christel AINOUZ	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Tahar KHITER	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Noureddine AIT OUBELLI	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Michèle BERDAH	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Anne-Marie BIDAUD	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Isabelle BORREL	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Farid BOUTOUCHENT	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Maël COGET	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Brigitte COHEN	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Julien COURTIEUX	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Guy DHELLO	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Cyril FAUCHER	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Stéphan GALATI	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Barbara GONSSAUD	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Sophie HASSAN-ABITBOL	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Charlène HERBEMONT	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Elodie KERDELHUE	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Sadi KHALFH	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Ahmed Fawzi KHECHAI	2	0,00005650%	172 685	2, 43902370%
Ange-Médard KISSILA	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Hervé LECHAT	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Ronan LE LAGADEC	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Anne LY-BEVOUT	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Jérémy MARCIANO	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Jérôme MOTOL	5	0,00014124%	431 711	6,09753807%
Vincent NAPOLY	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Hatem OSMAN	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Adeline de ROQUEMAUREL	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Stanislas ROUY	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Ghalia SBAA	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Gary TAIEB	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%

Alexandre TANG	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Bassim TOU	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Aline WONG	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Simona-Cornelia ZELICI	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Wilford RENAUDIN	1	0,00002825%	86 343	1, 21951891%
Sous-total Associés Professionnels Internes	41	0,001158169%	3 540 058	50,00020480%
SELAS « BIOLAB UNILABS »	333 500	9,42071767%	333 500	4, 71039410%
SELAS « EYLAU UNILABS »	3 206 527	90,57803942%	3 206 527	45, 28937286%
Sous-total Associés Professionnels Externes	3 540 027	99,99878533%	3 540 027	49,99976695%
SAS « MBJCA »	2	0,00005650%	2	0,00002825%
Sous-total tiers porteurs	2	0,00005650%	2	0,00002825%
TOTAL	3 540 070	100,00%	7 080 087	100,00%

ARTICLE 2^e : L'arrêté n° DOS-2023/3470 du 21 décembre 2023 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites BIOPATH UNILABS, sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220) est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations précitées.

ARTICLE 3^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4^e : Le Directeur du Pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 22 mars 2024

La Directrice générale par intérim de
l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France

Par délégation
Le directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS